

BULLETIN D'INSCRIPTION JEN

23 & 24 MARS 2023 - AGDE

A retourner complété AVANT le 10/02/2023 à camille.lechien@andiiss.org / 06 86 49 69 37

Après cette date, l'hébergement et les tarifs négociés ne seront plus garantis.

COORDONNÉES

NOM / PRENOM :

COLLECTIVITÉ :

FONCTION :

MAIL :

TEL :

FORMULES D'INSCRIPTION

Toute annulation faite moins de 15 jours avant la date d'ouverture des JEN sera facturée en totalité à la collectivité.

TOUTES LES FORMULES COMPRENNENT LES DÉJEUNERS DES 23 & 24 MARS + DÎNER DE GALA DU 23 MARS

► **AVEC HÉBERGEMENT** : Adhérent/e ANDIISS - 180€ Non-adhérent/e - 240€
(Petit-déjeuner inclus. Chambre partagée uniquement)

► **SANS HÉBERGEMENT** : Adhérent/e ANDIISS - 160€ Non-adhérent/e - 210€

► **En supplément** : Nuit du 22 au 23/03 (dîner compris) - 85€ Dîner du 22 sans hébergement - 40€

Vous venez : En voiture En train En avion

MONTANT TOTAL : €

ATELIERS - Merci de cocher un seul atelier par jour

ATELIER du 23/03 - 14h-15h30

Sport santé, dynamiques locales et maillage territorial

Sports, territoires et activité touristique

Atelier participatif 1 - Développement sportif durable et sobriété énergétique : système sportif et constats. Le coût des équipements sportifs.

ATELIER du 24/03 - 9h-10h30

GESI : Dynamiques de territoires et fête populaire

Des gouvernances territoriales à la recherche de cohérences

Atelier participatif 2 - Développement sportif durable et sobriété énergétique : Prospectives et propositions concrètes

FACTURATION

PAIEMENT PAR MANDAT ADMINISTRATIF

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ANDIISS



Les convocations et attestations de présence seront générées par le CNFPT. Merci de vous faire inscrire par votre service formation en parallèle de ce bulletin, sur la plateforme : <https://inscription.cnfpt.fr/> avec le code **JEN23**

Informations CNFPT : berengere.szczerbowski@cnfpt.fr / 03 83 19 22 47

SIGNATURE DE L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE

Fait à : Le :

Toute inscription cochant le paiement par mandat mais sans la signature de l'autorité ou les informations essentielles à la facturation Chorus ne sera pas validée.

SIGNATURE DU PARTICIPANT

Fait à : Le :

INFORMATIONS NECESSAIRES À LA FACTURATION/CHORUS

Adresse et service de facturation :

Numéro du bon de commande :

SIRET :

Code service (si nécessaire) :

Mail contact :

Tel :



Merci de privilégier les envois par mail. Pour tout envoi par courrier, merci de prendre en compte la nouvelle adresse de l'ANDIISS : 4/6 rue Truillot - 94200 IVRY-SUR-SEINE